

Projet cadre HARMONISATION

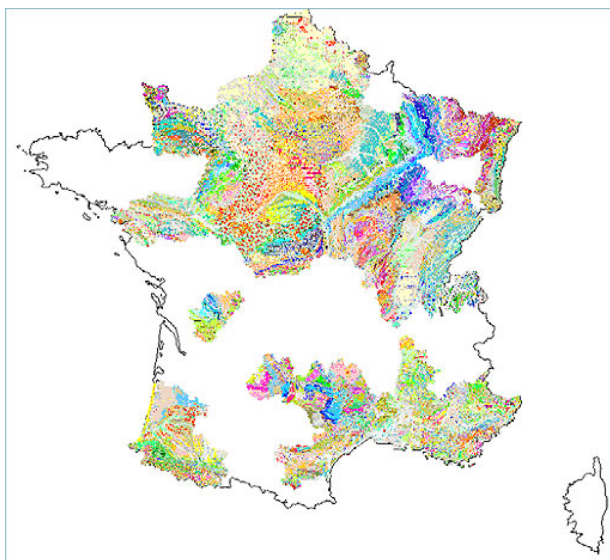
La carte de l'aléa retrait gonflement des argiles réalisée au service ARN repose pour une grande part sur la connaissance géologique des roches affleurantes ou présentes dans les couches géologiques superficielles. La mise à disposition de cartes géologiques harmonisées suivant un découpage départemental est une donnée de base pour l'élaboration de ces cartes de l'aléa retrait-gonflement.

En 2006 et 2007, treize et quatorze départements ont été engagés dans la phase d'harmonisation des cartes géologiques, pour servir ensuite de base cartographique pour l'inventaire de l'aléa.

Chaque carte départementale fait l'objet d'un projet cible piloté par un chef de projet.

Pour l'année 2008, seize nouveaux départements sont programmés. Parmi ces seize départements six peuvent être harmonisés sans difficulté car toutes les cartes géologiques sont disponibles (Cantal, Hautes-Alpes, Ardennes, Corse Nord, Haute-Vienne et Territoire de Belfort). Pour les dix autres départements, toutes les cartes géologiques issues du projet CAR50 ne sont pas disponibles début de 2008. Les cartes non publiées au début de 2008 seront progressivement mises à disposition suivant un échéancier établi en coordination avec la direction du programme de la Carte Géologique de France et la direction de CDG.

Toutes les cartes produites dans le cadre du programme d'harmonisation départementale des cartes géologiques sont stockées en format vecteur dans une banque de données géographique.



État d'avancement de l'harmonisation début 2008.